



Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Le Directeur Général

Cotonou, le **16 AOÛT 2021**.....

N° 3915 /DGDDI/DBP-PI

NOTE CIRCULAIRE

A tous

- **Commissionnaires en Douane Agréés**
- **Opérateurs Economiques**
- **Autres usagers**

Objet : Démarrage de la délivrance du Certificat d'Origine UEMOA/CEDEAO dans le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

Référence : Lettre N° 015 PR/COM/SEC du 16 août 2021

Mesdames/Messieurs

Faisant suite à la lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer du démarrage le **mercredi 25 août 2021**, de la délivrance du certificat d'origine UEMOA/CEDEAO émis par la Direction du Développement Industriel (DDI), dans le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

En conséquence, pour compter de cette date, vous êtes priés de soumettre rigoureusement, via le portail du Guichet Unique du Commerce Extérieur accessible à l'adresse <https://guce.gouv.bj>, toutes vos demandes de certificat d'origine UEMOA/CEDEAO sur la base des déclarations d'exportation enregistrées sur tous les bureaux de dédouanement.

Nous vous informons que conformément à la réglementation en vigueur, l'obtention dudit certificat est subordonnée à la transmission de la



déclaration en douane, de la facture commerciale et de la copie de l'agrément du produit.

Aussi, je porte à votre attention que les deux signataires du certificat d'origine UEMOA/CEDEAO dématérialisé sont le Directeur du Développement Industriel (DDI) et le Directeur de la Législation et des Relations Internationales (DLRI) de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI).

Par ailleurs, afin d'éviter la double délivrance dudit document et toute équivoque ou désagrément qui s'y rapporteraient, sa génération sera désactivée dans le GUOCE à compter de cette même date.

Pour une conduite efficace du changement, un moratoire d'un (01) mois vous est accordé pour traiter les demandes éventuelles déjà initiées, et en attente dans le GUOCE.

Passé ce délai, toutes les demandes de certificats d'origine UEMOA/CEDEAO en attente ainsi que les factures associées seront systématiquement annulées et seules seront considérées celles soumises dans le GUCE.

Je vous invite tous au respect strict des présentes dispositions.



Charles Inoussa SACCA BOCO

COPIES :

- MEF
- MIC

« A T C R »

- COMITE DE DEMATERIALISATION
- CCIB
- DGDI
- SEGUB
- FEBECAD
- WEBB FONTAINE
- BC

« POUR INFO »

